



Calendrier AOÛT 2022

Clôture des payes le 31 août 2022

Base contrat : heures / semaine

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam	Total Heures	Ecart / contrat
1	2	3	4	5	6		
8	9	10	11	12	13		
Fermeture association							
15 Férié	16	17	18	19	20		
Fermeture association							
22	23	24	25	26	27		
29	30	31					

Ce cadre doit être obligatoirement rempli et signé par les parties pour l'établissement du bulletin de salaire

TOTAL A FACTURER : BASE CONTRAT

A déduire (jours d'absence du fait de la salariée, congés sans solde, heures de garde simple) :

A rajouter (heures complémentaires, supplémentaires, heures de garde groupée, prime exceptionnelle) :

Remboursements abonnement transports publics trajets domicile du salarié lieu de travail (montant payé par chaque employeur) :

NOM EMPLOYEUR (s) :	SIGNATURE		NOM EMPLOYÉE :	SIGNATURE

Remboursements dans le cadre du travail (frais kilométriques *, frais de transports, achats divers...) :
 *Barème trésor public 2021 : 4 CV = 0,575 €/km ; 5 CV = 0,603 €/km ; 6 CV = 0,631 €/km ; 7 CV ou + = 0,661 €/km (majoration +20% véhicules électriques)

DATES CONGES PREVUS (préavis de 2 mois) :